

BULLETIN DE SOUTIEN À LA FONDATION KEPHAS

◆ OUI, je m'engage concrètement pour l'éducation réussie de chaque enfant, aux cotés de la Fondation KEPHAS et je verse un don libre de:€
Celui-ci est déductible:

- à 66% de l'IR (Impôt sur le revenu) (dans la limite de 20% du revenu imposable, mais reportable pendant 5 ans)
 à 75% de l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) (réduction limitée à 50 000€)
 à 60% de l'IS (Impôt sur les Sociétés) (la réduction d'impôt est limitée à un total de don IS de 20 000€ (NOUVEAUTÉ au 01/01/2021) POUR UN CA<2M€; 0.5% du CA au-delà)



Don en ligne sécurisé :
don.fondationkephas.fr

Don par virement bancaire: IBAN :
FR76 3006 6102 4100 0106 7193 225
BIC : CMCIFRPP

NB : le compte bancaire de la Fondation Kephass est enregistré légalement comme un sous-compte de la Fondation pour l'école, notre fondation abritante. Votre banque peut donc vous le signaler au moment de la vérification réglementaire lors du virement.

Merci d'adresser ce bon de soutien à notre adresse en nous remerciant : virement effectué le/...../20..... au profit de la FONDATION KEPHAS . Vous pouvez aussi nous faire part de votre don par courriel (contact@fondationkephas.fr) en précisant vos coordonnées complètes pour que nous vous expédions un reçu fiscal.

◆ Je recevrai mon reçu fiscal à l'adresse suivante:

(Pour les entreprises, informations obligatoires)

Raison sociale :

SIREN : Forme Juridique :

Civilité : Prénom:

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Courriel :@.....

Vous recevrez votre reçu fiscal dans les jours suivants votre don; n'hésitez pas à nous contacter pour tout cas particulier.

Je souhaite que mon don puisse servir au financement de l'établissement scolaire suivant :

.....
Sous réserve que ce dernier adresse à la Fondation Kephass un dossier complet de demande d'aide qui sera étudié par celle-ci.

◆ Pour adresser votre chèque ou nous contacter :
Fondation Kephass - c/o FSSP
5, rue Macdonald - 18000 Bourges
02.48.67.01.44
contact@fondationkephas.fr



LES ÉCOLIERS ET LEURS PARENTS VOUS
REMERCIENT DE VOTRE GÉNÉROSITÉ
ET VOUS ASSURENT DE LEURS PRIÈRES.

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données du 18 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case :

Notre Fondation est abritée par la Fondation pour l'école, reconnue Don en Confiance depuis 2024. Don en Confiance est un organisme indépendant qui accompagne et contrôle les associations et fondations faisant appel aux dons. Pour en savoir plus : www.donenconfiance.org

